

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 35

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Mâ lo pourro diablio est moo !
— Pas onco, se fâ Rebibe, que n'étai pas décidâ à parti dein lo pâys dâi derbons.

— Câise-tè don, vilhio fou, lâi fâ sa fenna, lo mайдzo sâ mî cein que dit qu'è tè!

Les plaisirs des honneurs.

Nous détachons les lignes suivantes d'une correspondance adressée aux *Annales politiques et littéraires* sur le séjour de M. Casimir-Perier, à Pont-sur-Seine :

Les officiers de la maison militaire sont logés dans la partie des communs où l'on a installé les appareils télégraphiques et téléphoniques qui relient Pont-sur-Seine à l'Elysée.

Les troupes envoyées à Pont pour le service d'honneur sont casernées à proximité du château, dans une ferme située de l'autre côté de la route.

Enfin, des agents sont disséminés de place en place pour inspecter les environs, surveiller les allants et venants, écouter les conversations, et prévenir toute démarche suspecte.

Dans les jardins et dans le parc, mais habilement dissimulées par les arbres et par les charmilles, on a disposé des guérites pour abriter les factionnaires, et de quelque côté que l'on se retourne, la surveillance la plus stricte se révèle bientôt. Une porte unique est ouverte aux visiteurs, et encore est-il malaisé de la franchir, car elle est gardée par un poste de gendarmerie et de police secrète.

C'est dans ces conditions de sécurité absolue, mais aussi de gène permanente, que s'effectue la villégiature présidentielle, et M. Casimir-Perier ne cueille pas une fleur, ne fait pas un pas, ne donne pas un coup de rame (on le sait très épris de canotage), sans qu'une sentinelle ou un agent n'assistent à ces détails intimes et familiers de ce que l'on appelle son existence « privée ».

On vient de publier à Paris de curieuses lettres de Guillaume Peyrusse sur le premier empire. Inspecteur des bureaux du Trésor de la couronne, et ayant accompagné Napoléon dans les campagnes de Russie et d'Autriche, il le suivit aussi à l'île d'Elbe. Nous détachons d'une de ces lettres ce curieux passage :

« Pendant mon séjour à l'île d'Elbe, ayant eu souvent l'honneur d'être admis à travailler, à dîner, à jouer avec S. M. l'empereur, j'ai pu facilement contempler cet homme extraordinaire.

À cette époque de sa vie, Napoléon avait quarante-six ans; sa taille était de cinq pieds un ou deux pouces; sa tête était grosse, ses yeux bleu clair, ses cheveux châtain foncé et rares; il avait

le nez bien fait et la forme de sa bouche gracieuse et d'une extrême mobilité; ses mains étaient remarquablement belles et éclatantes de blancheur; il avait le pied petit...

» On a parlé de son goût pour le tabac; j'ai souvent remarqué qu'il en perdait plus qu'il n'en prenait; c'était plutôt une manie, une sorte de distraction, qu'un besoin réel...

» L'empereur trichait au jeu; souvent nous voulions bien ne pas nous en apercevoir, mais S. A. Madame Mère, dont j'avais souvent l'honneur d'être le vis-à-vis, usait quelquefois d'un droit que nous ne pouvions nous permettre.

» Sa Majesté se voyant découverte, passait sa main sur la table, brouillait tout, prenait nos napoléons, rentrait dans son intérieur où nous ne pouvions le suivre, et donnait son argent à Marchand, son valet de chambre, qui, le lendemain, le rendait aux volés.

» En se promenant, il marchait un peu courbé, les mains croisées derrière le dos. Quand il était de bonne humeur, ses petites caresses ordinaires consistaient en petits soufflets ou à pincer légèrement le bout de l'oreille.

» Il ne croyait pas à la médecine ni à l'efficacité des remèdes qu'elle ordonnait. Il en parlait comme d'un art parfaitement conjectural. Il n'avait d'opinion arrêtée que sur la chirurgie... »

Population des grandes villes.

	Habitants.
Paris	2,447,000
Berlin	1,579,000
Vienne	1,364,000
Bruxelles	471,000
Lyon	430,000
Marseille	400,000
Rio-de-Janeiro (Brésil)	500,000
Santiago (Chili)	200,000
Pékin	1,650,000
Canton	1,640,000
Copenhague (Danemark)	375,000
Le Caire (Egypte)	375,000
Madrid	470,000
Washington (Etats-Unis)	230,000
New-York	1,515,000
Chicago	1,200,000
Philadelphie	1,200,000
Londres	4,300,000
Athènes	107,000
Rome	410,000
Tokio (Japon)	1,552,000
Mexico	329,000
La Haye (Hollande)	160,000
Téhéran (Perse)	200,000
Lisbonne	265,000
Stockholm (Suède)	250,000
Constantinople	874,000

Problème.

Il manquait une donnée dans notre problème de samedi. Nous le rétablirons donc comme suit :

Sous quel angle un tireur, placé à 300 mètres de la cible, voit-il un carton de 50 centimètres de diamètre?

Pois à l'anglaise. — Mettez sur le feu une casserole remplie d'eau avec une poignée de sel. Quand l'eau bouillira, mettez vos pois, faites bouillir à grand feu et écumez continuellement. Dès que la cuisson sera au degré voulu, ôtez vos pois, faites-les égoutter; remettez-les ensuite dans une casserole avec du beurre frais, du sucre, un peu de sel; sautez-les sans les remettre sur le feu et servez-les dans un plat sur lequel vous mettrez encore un morceau de beurre, que la chaleur des pois devra faire fondre.

Boutades.

« Quelle est la force de votre régiment? » demandait un civil à un pioupiou. Le troupeau croit qu'il a affaire à un espion, lui applique un coup de poing sur la figure et l'envoie rouler dans le fossé. « Voilà ma force, dit-il, maintenant juge de celle du régiment! »

Au dernier banquet des pompiers de Saint-H..., le capitaine se lève au dessert, et, la main sur son cœur :

— La reconnaissance, mes chers camarades, nous fait un devoir de porter un toast à monsieur le maire, dont la libéralité a mis cent mètres de tuyaux neufs dans notre corps.

En campagne, un sergent dit à Pitou :

— Reste là, en sentinelle, et ne fais semblant de rien.

Pitou s'est mis en sentinelle. Deux, quatre, six heures se passent, la nuit vient, le jour luit, Pitou est toujours à son poste.

Passe le lieutenant.

— Que fais-tu là?

— Dame! lieutenant, ma consigne, je fais semblant... de rien.

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET, LAUSANNE

A l'occasion de la rentrée des classes, choix de **planches à dessin** très soignées.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25.— Canton de Fribourg à fr. 27,40.— Communes fribourgeoises 3 % différencielle à fr. 48,25.— Canton de Genève 3 % à fr. 107,25.— De Serbie 3 % à fr. 81,50.— Bari, à fr. 54,50.— Barletta, à fr. 36,— Milan 1861, à 36,— Milan 1866, à fr. 9,50.— Venise, à fr. 22,— Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,25.— Bons de l'Exposition, à fr. 7,50.— Croix-blanche de Hollande, à fr. 18,50.— Tabacs serbes, à fr. 11,25.— Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.— J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne.— Succursale à Lutry.— Téléphone.— Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.